Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD)

Objet : Souscription à une police d'assurance maladie au profit du personnel et une assurance de la flotte automobile de l'INStaD (2 lots)

Référence de l'AAO : S_DAF_107516

Avis n° : 007

BON A LANCER
CCMP / INStaD

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), version 1, publié sur le portail web des marchés publics le 09 mai 2025.

2. L'INStaD a obtenu dans le cadre de son budget 2025 des fonds du Budget National et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Accord-cadre relatif à la Souscription à une police d'assurance maladie au profit du personnel et une assurance de la flotte automobile de l'INStaD (2 lots).

3. L'INStaD sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

Lot 1 : Assurance maladie au profit du personnel

Lot 2 : Assurance de la flotte automobile

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut être attributaire des deux (02) lots.
Les variantes ne seront pas prises en considération.

La durée des bons de commande est d'un (01) an renouvelable sur trois (03) ans en cas de satisfaction.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : prmp@instad.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de l'INStaD, sis dans l'enceinte du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, au bureau 108 ; Tél : 01-21-30-82-44/45 ; du lundi au vendredi de

08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1).

BON A LANCER
CCMP / INStaD

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Lot 1 : Assurance maladie au profit du personnel

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**
  - * Être une compagnie d'assurance de dommages justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
  - * disposer d'un visa autorisant la commercialisation du produit « maladie » ;
  - * avoir réalisé avec satisfaction du client au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins une (01) police d'assurance maladie groupe couvrant un effectif d'au moins cent soixante-quinze (175) assurés justifiées par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution assortis des contrats (page de garde, page de signature et page de décompte de la prime montrant l'effectif total assuré), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
  - * disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et qualification ;
  - * disposer d'une attestation de non mise sous l'une des mesures de sauvegarde ;
  - * justifier d'un outil de gestion du risque maladie ;
  - * disposer de prestataires agrées (pharmacies, médecins, spécialistes, hôpitaux, cliniques, laboratoires d'analyse et de radio, etc...).
- **Exigences financières :**
  - * Fournir les états financiers (quinze premières pages) pour les trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024) dans les formes prescrites en annexe A-3-2 ;
  - * avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) francs CFA justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'Annexe A-3-2, pièce 1.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

* Être une compagnie d'assurance de dommages justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et l'agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
* disposer d'un visa autorisant la commercialisation du produit « maladie » ;
* disposer de personnel clé et d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et qualification ;
* disposer d'une attestation de non mise sous l'une des mesures de sauvegarde ;
* justifier d'un outil de gestion du risque maladie ;
* disposer de prestataires agrées (pharmacies, médecins, spécialistes, hôpitaux, cliniques, laboratoires d'analyse et de radio, etc...).

- **Exigences financières :**

* Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
* fournir l'assurance des risques professionnels d'un montant de cent trois millions cinq cent trente mille cinq cent quatre (103 530 504) francs CFA.

Lot 2 : Assurance de la flotte automobile

a) Pour les anciennes entreprises



- **Exigences techniques et expériences :**

* Être une compagnie d'assurance justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
* disposer d'un agrément délivré par la Direction compétente du Ministère de l'Economie et des Finances ;
* avoir exécuté avec satisfaction en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins un (01) marché d'assurance véhicule d'un montant minimum de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA, justifié par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception assorti du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres

personnes morales de droit privé ;

* disposer d'un personnel clé dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et qualification.

- **Exigences financières :**

* Fournir les états financiers (quinze premières pages) pour les trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024) dans les formes prescrites en annexe A-3-2 ;

* avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel de trente-trois millions (33 000 000) francs CFA justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'Annexe A-3-2, pièce 1 ; ou

* avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de un million huit cent trente-trois mille trois cent trente-trois (1 833 333) francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

* Être une compagnie d'assurance justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;

* disposer d'un agrément délivré par la Direction compétente du Ministère de l'Economie et des Finances ;

* disposer de personnel clé et d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et qualification.

- **Exigences financières :**

* Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

* fournir l'assurance des risques professionnels d'un montant de trente-six millions trois cent mille (36 300 000) francs CFA ;

* avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de un million huit

BON A LANCER
CCMP / INStaD

BON A LANCER
CCMP / INStaD

cent trente-trois mille trois cent trente-trois (1 833 333) francs CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée de trente-six (36) mois non renouvelable, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution de chaque bon de commande à émettre est de **un (01) an** à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du.....18 AOUT 2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, **bureau 108, sis au 1er étage du bâtiment de l'INStaD**, du lundi au vendredi de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale : GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique ; prmp@instad.bj, à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe extérieure unique à l'adresse ci-après **: Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'INStaD, sis dans l'enceinte du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, au bureau 108** au plus tard le .....09 SEPT 2025..... à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT + 1).

L'enveloppe extérieure unique doit contenir :

- une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;
- une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion 227, sise au 2ème étage du bâtiment de l'INStaD**, le ……09 SEPT 2025…… à **10 heures 30 minutes** (heure locale : GMT + 1)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **Lot 1** : neuf cent quarante-et-un mille cent quatre-vingt-six (941 186) francs CFA
- **Lot 2** : trois cent trente mille (330 000) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 14 AOUT 2025

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
La Personne Responsable des Marchés Publics (P.R.M.P)

Ousmane ISSIFOU MAMA
Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER
CCMP / INStaD